	STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION PROGRAMME	Validé par OH 27/09/2019
---	--	-----------------------------

Intitulé de la formation

STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION

Formation financée par :

Des possibilités de prise en charge de tout ou partie des frais de ce stage existent sous conditions (attention au délai d'instruction des demandes).

Durée, date(s) et lieu(x)

- Durée : 30 heures
- Date(s) : voir planning
- Lieu(x) : CMA Quimper – Brest - Morlaix

Objectifs de la formation

Le SPI apporte aux stagiaires la formation utile à la formalisation et à la conduite de leurs projets et leur donne les clés du métier de chef d'entreprise artisanale pour bien démarrer leur activité.

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de :

- préparer leur projet de création/reprise d'entreprise artisanale,
- appréhender de façon concrète les missions et responsabilités du dirigeant d'entreprise artisanale.
- aborder tous les aspects de la gestion et de l'organisation de l'entreprise : le statut de l'artisan, le financement, le commercial, la gestion, la fiscalité, ...


Prérequis nécessaires pour participer à la formation

Avoir un projet d'installation à caractère artisanal.

Public concerné par la formation

Le Stage de Préparation à l'Installation (SPI) s'adresse à tous les porteurs de projet en création / reprise d'entreprise artisanale des secteurs de l'alimentation, des services, du bâtiment et de la fabrication.

Le SPI est conçu pour s'adapter à un public hétérogène (expérience du créateur/repreneur, état d'avancement du projet)

	STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION PROGRAMME	Validé par OH 27/09/2019
---	--	-----------------------------

Modalités d'accès ou d'inscription à la formation (si applicable)

Pour s'inscrire au stage, le bulletin STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION doit être dûment complété, déposé ou expédié, à l'adresse où est organisée la formation et accompagné du règlement.

Nous vous conseillons de faire ce stage au moins 3 à 4 mois avant le démarrage d'activité.

Effectif par stage

Nombre minimum de stagiaires : 8

Nombre maximum de stagiaires : 20

Programme détaillé de la formation

D'une durée de 30 heures sur 5 jours, il comporte :

- avant le stage (hors temps de formation), une évaluation préalablement de positionnement pour identifier les états d'avancement et les besoins du porteur de projet).
- Un tronc commun,
- deux modules indépendants l'un de l'autre, dont l'objectif et le contenu sont adaptés au public ayant un projet au régime micro et au public ayant un projet au régime du réel.
- une évaluation des connaissances acquises à l'issue du SPI sous forme d'un Q.C.M.

Pour chaque profil de porteurs de projet, devront être appréhendés et pris en compte le niveau de maturité et d'avancement du projet ainsi que l'expérience du créateur / repreneur en matière de culture entrepreneuriale, de fonction commerciale, financière, ressources humaines, ...

1. Le tronc commun : « Préparer son installation »


Objectif : sensibiliser les porteurs de projet sur tous les enjeux de la création / reprise d'entreprise et sur leur environnement (réglementaire, professionnel, ...) et leur apporter toutes les informations nécessaires au démarrage et au développement de leur activité

Il comporte 8 thèmes, sa durée est de 21 heures.

**STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION
PROGRAMME**

Validé par OH
27/09/2019

Thèmes	Contenu de formation	Volume horaire
De porteur de projet à chef d'entreprise artisanale	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la CMA et des stagiaires • La qualité d'artisan • Présentation de l'environnement de l'entreprise • Le parcours de création / reprise 	1h30
Culture entrepreneuriale	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes facettes du métier de chef d'entreprise artisanale (fonctions, responsabilités, ...) • Identifier ses atouts et points de vigilance afin de mieux s'organiser • Définir ses valeurs en cohérence avec son projet 	1h30
Etude de marché et positionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Tendances générales du marché • Etude de marché local • Positionnement 	3h
Stratégie et actions commerciales	<ul style="list-style-type: none"> • Actions commerciales et outils (argumentaire commercial, ...) • Communication et outils • Posture commerciale • Règlementation commerciale 	4h
Gestion financière et prévisionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de financement au démarrage • Compte de résultat prévisionnel • Estimation du chiffre d'affaires et seuil de rentabilité • Coût de revient • Plan de trésorerie 	7h
Assurances	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques • Les assurances obligatoires et facultatives • La protection du chef d'entreprise (la complémentaire, ...) et de son activité 	4h
Protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Le système de protection sociale • Présentation des différents régimes • Connaître les prestations sociales 	
Banques	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle et missions du banquier • La gestion au quotidien • La relation avec le banquier, les attentes 	

	STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION PROGRAMME	Validé par OH 27/09/2019
---	--	-----------------------------

2. Le module « gérer son entreprise artisanale en micro »


Objectif : apporter les connaissances nécessaires pour sécuriser le lancement de son activité et entreprendre dans de bonnes conditions
Il comporte 6 thèmes, sa durée est de 7 heures.

Thèmes	Contenu de formation	Volume horaire
Les formes juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Focus sur l'entreprise individuelle • Présentation des formes sociétaires 	7h
Le régime fiscal de la micro entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du régime fiscal • Approches comparatives 	
Le régime social	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du régime social • Approches comparatives 	
La gestion d'une micro entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation administrative et comptable • Les outils de gestion et de suivi • Mentions obligatoires 	
Les formalités d'immatriculation	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFE et le RM • Les démarches à accomplir 	
Intérêt et limites du régime de la micro entreprise, les possibilités d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Les limites fiscales, sociales, commerciales • La sortie du régime 	

3. Le module « lancer son entreprise artisanale au régime du réel »

Objectif : approfondir les connaissances de gestion financière et comptable et renforcer la connaissance de la dimension Ressources humaines
Il comporte 6 thèmes, sa durée est de 7 heures.

Thèmes	Contenu de formation	Volume horaire
Les formes juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Les critères de choix • Les différents statuts (l'EI au réel et les formes sociétaires) 	7h
Le régime fiscal du réel	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du régime fiscal • Approches comparatives 	
Le régime social	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du régime social • Approches comparatives 	

	STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION PROGRAMME	Validé par OH 27/09/2019
---	--	-----------------------------

La gestion de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation administrative et comptable • Les obligations comptables • Les outils de gestion et de suivi : les tableaux de bord 	
Les formalités d'immatriculation	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFE et le RM • Les démarches à accomplir 	
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Le recrutement et l'embauche • L'apprentissage : contrat, conditions requises, les aides • Sensibilisation aux enjeux du management • La formation du chef d'entreprise et ses salariés : dispositifs, droits, enjeux 	

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens pédagogiques : Vidéoprojecteur, paperboard, technique d'animation basée sur une participation des stagiaires.

Supports pédagogiques : Déroulés pédagogiques pour les intervenants, présentation Powerpoint, photocopies, exercices, vidéos, ...

Moyens d'encadrement

Animateurs principaux :

Des intervenants de la CMA spécialistes de la création-reprise et du développement d'entreprises artisanales :


Autres intervenants : bénévoles partenaires spécialistes du secteur bancaire, de l'assurance, de l'expertise comptable, et du régime social des indépendants.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Le référent du stage assure la coordination et le suivi pédagogique des stagiaires pendant les 5 jours.

2h sont consacrées à l'évaluation de fin de stage.

Une évaluation des connaissances acquises par le stagiaire est réalisée à partir d'un Q.C.M. dont une partie est dédiée à chaque module spécifique (réel et micro entreprise). Lors de l'entretien final avec

 <p>Chambre de Métiers et de l'Artisanat FINISTÈRE</p>	<p>STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION PROGRAMME</p>	<p>Validé par OH 27/09/2019</p>
---	---	-------------------------------------

le référent du stage, de lui proposer une offre de service complémentaire : accompagnement, formation,

Livrables à l'issue de la formation

- **Extranet stagiaire** site www.crma.bzh comprenant les supports pédagogiques des conseillers en développement économique et des intervenants extérieurs (banque, assurance, protection sociale, expert-comptable).
- **Livret STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION** comprenant les exercices et outils pédagogiques destinés aux stagiaires.

Suivi de l'exécution de la formation

- Signature d'un émargement par demi-journée

Formalisation à l'issue de la formation

- Attestation de STAGE DE PRÉPARATION À L'INSTALLATION.

Contact « Informations utiles »

Vous pouvez consulter et télécharger sur le site www.cma29.bzh - rubriques « créateur repreneur », « m'informer »

- Le planning des stages de préparation à l'installation,
- Le bulletin d'inscription et les conditions d'inscription afférentes
- Le livret d'accueil
- Le règlement intérieur

Coût : 199.07 €

CONTACT CMA 29: 02 98 76 46 46

♦ Quimper : spi.quimper@cma29.fr